

Élections du Conseil d'Administration de la CARCDSF du 13 juin 2024 Collège territorial cotisants n°4

Profession de foi du Dr Olivier BONNAFOUS

et du Dr Hughes DE BELLAIGUE

Chère Consœur, cher Confrère,

Nous nous présentons aux postes d'administrateurs du collège cotisants de la CARCDSF, sur la liste FSDL.

Forte de **30 ans d'expérience** dans la gestion de la CARCDSF, la FSDL a toujours œuvré pour le bien des cotisants, des retraités et de l'action sociale. Nous croyons en la nécessité d'avoir des **administrateurs compétents** pour assurer une gestion **efficace et autonome** de notre caisse en gardant à l'esprit notre profession **libérale**.

Nous présentons des administrateurs altruistes et engagés pour venir en aide à nos consœurs et confrères en difficulté, car **la gestion de la CARCDSF ne se limite pas à des aspects financiers, mais englobe également une grande partie sociale** via notre régime de prévoyance.

Après les dernières élections, la FSDL est devenue majoritaire au sein du collège cotisant et nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude. Le travail considérable de nos administrateurs au sein des commissions sociales a abouti à des avancées significatives :

- Prolongation systématique des rentes d'éducation pour les enfants de praticiens décédés ou invalides jusqu'à la fin de leurs études
- Versement d'indemnités journalières aux jeunes femmes durant leur grossesse
- Mise en place d'aides équitables accordées par la commission d'action sociale, soumises à un barème actualisé chaque année.

Nous avons également pu infléchir la position du bureau concernant les futures IJ maternité, et le processus est bien avancé grâce à nos efforts et nos propositions.

Cependant, notre position reste minoritaire avec 7 administrateurs sur les 20. Cela nous a parfois mis en difficulté, comme lors de l'augmentation des retraites au-dessus de l'inflation l'année dernière. Nous ne blâmons pas les retraités car nous reconnaissons qu'ils ont cotisé toute leur vie professionnelle et méritent une retraite décente, ajustée chaque année. Cependant, cela doit être équilibré par rapport aux revenus de la profession.

Nous appelons vos votes afin de promouvoir davantage de progrès sociaux, tout en défendant au mieux les cotisants et **l'équité intergénérationnelle** qui nous tient à cœur.

Avec une majorité, nous pourrions plaider en faveur d'une **utilisation accrue des réserves**, qui s'élèvent actuellement à 5,2 Mds €, afin de trouver un **juste équilibre entre la protection de nos acquis, le maintien du pouvoir d'achat des retraités, et le montant de nos cotisations**.

Nous vous remercions pour votre soutien et votre vote,
Bien confraternellement,

À Aniane le 28/03/2024
Dr Olivier BONNAFOUS

À Montendre, le 11 mars 2024
Dr Hughes DE BELLAIGUE

